



# Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars

Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot, groupement 230

Paris, le 6 mars 2012

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 FEVRIER 2012

La séance est ouverte à 10 h 00.

Sont présents : Gal d'Anselme – Gal Lefebvre – Col Riboud – Major Souplet -  
Gal de La Presle – Gal Y Lafontaine – Gal Maillard – Gal Delor-Laval –  
Gal Postec -Col Riom – LCL Cheyrou-Lagrèze – LCL Desclaux – LCL Guibert –  
LCL Lagrange –LCL Masson – CEs Bergeron – M. Barthélémy – Lt Bureau.

Excusés : Gal de Bantel – Gal Le Jariel – Gal de Parseval - Gal Sainte Claire Deville –  
Gal Martial – Ces Hennerick.

Absents : Col Hérubel – LCL de Chanterac

### 1) Accueil par le Président

Le GCA A-M d' ANSELME demande d'abord aux participants d'observer une minute de silence à la mémoire des morts de l'UNABCC et des militaires en activité décédés sur les théâtres extérieurs.

Il prononce ensuite quelques mots pour accueillir les membres présents.

### 2) Activités 2012

Le Président rappelle que les principales activités de l'UNABCC seront la commémoration du 95<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Berry au Bac (10 mai 2012) et les Journées de la Cavalerie (12 et 13 octobre 2012) pour commémorer le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la signature du décret de novembre 1942 regroupant au sein de l'Arme blindée tous les personnels et matériels blindés et chars présents à l'époque dans les rangs de l'Infanterie et de la Cavalerie. Le Gal d'Anselme lit l'ordre du jour du Gal Giraud signé le 24 novembre 1942.

La Saint-Georges : simplement un cocktail à l'Ecole Militaire le 13 avril à 18h30 pour réunir les sympathisants, les adhérents et les membres d'amicales de la région parisienne qui voudront bien répondre à l'invitation. Le ravivage de la Flamme de 2012 se déroulera le 13 octobre au soir. En 2013, nous devrions en principe, retourner à Saumur ; ce serait la commémoration nationale 2013.

Berry-au-Bac : le 501<sup>ème</sup> RCC est chargé de la prise d'armes à laquelle participeront 4 étendards (école de Cavalerie, 501, 503, 507 RCC) et qui sera présidée par le général Rives commandant les Ecoles militaires de Saumur et l'Ecole de Cavalerie.

L'UNABCC a demandé la participation de la musique de la cavalerie (Metz) ainsi que la présence d'un char Leclerc du 501<sup>ème</sup> et d'un FT 17 du musée des blindés (accords déjà reçus pour les blindés).

La Fédération des Chars de Combat est chargée de l'organisation de ces cérémonies et le LCL Masson son président, en précise le déroulement.

Journées de la Cavalerie : Pour éviter de maintenir à Paris pendant 3 journées les personnels des unités et les membres adhérents et amis qui viennent de province, les activités sont resserrées sur le vendredi et le samedi.

Pour marquer ce 70<sup>ème</sup> anniversaire l'Ecole de Cavalerie propose un rendez-vous les 12 et 13 octobre 2012 autour d'un colloque et d'une cérémonie militaire. Le CEMAT parraine ces

manifestations dont le gal Cdt les Ecoles de Saumur porte le projet avec le soutien de l'UNABCC.

**Le vendredi 12 octobre : Colloque** à l'Ecole militaire, amphi de Vallières. Ce colloque, ouvert et animé aura pour thème "De la Cavalerie dans les opérations militaires : rupture et continuités". Il est destiné à un large public : militaire et civil, professionnel et universitaire.

*Déroulement envisagé :*

*Matinée (9 h 30/12 h 00) : HISTOIRE & RUPTURES ; animateur Gal Hubin = synthèse historique/leçons de la rupture/témoignages.*

*Après-midi (14 h 00/16 h 30) : PERMANENCE & ACTUALITES ; animateur = Gal Desportes = Concept et doctrine sur la cavalerie d'aujourd'hui /Témoignages d'engagements récents/ Conclusion ; fondamentaux et avenir.*

Invitations = réponses avec inscriptions obligatoires. Possibilité de restauration sur place (à payer sur place).

Question du Gal de la Presle : l'IRSEM est-il impliqué ?

### **Le samedi 13 octobre : Cérémonies à Paris**

*Déroulement envisagé :*

*10 h 00 : Messe en la cathédrale St Louis des Invalides (responsabilité UNABCC)*

*11 h 15 : Prise d'Armes dans la Cour d'Honneur des Invalides (organisation Ecole de Cavalerie)*

*13 h 00 : Buffet à l'Ecole Militaire (responsabilité UNABCC)*

*15 h 00 : Assemblée générale UNABCC à l'Ecole Militaire*

*18 h 30 : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe (responsabilité UNABCC)*

Autres activités 2012 :

- Les 22-23 mars, le gal d'Anselme participe au séminaire des présidents de groupement de la FNAM
- Week-end de Pentecôte = coupe des sports équestres à Saumur
- Fed. des Cuirassiers = St Georges à Olivet le 11 mai.
- Amicale du 8<sup>ème</sup> RCh = participation aux festivités commémoratives de Jehanne d'Arc à Orléans ?
- Fed. des Chasseurs et UNACA : commémoration à Floing en septembre.

### **3) Budget**

Le LCL Desclaux expose le bilan 2011 et les prévisions 2012. Pour 2011 le bilan est positif. La rentrée des cotisations par la relance systématique y a contribué et également les excédents de la St Georges à Saumur. Cela a permis de reconstituer les réserves utilisées en 2010 et de prévoir une provision pour les activités 2012.

Pour 2012, le budget prévu (29250 €) est a priori équilibré.

### **4) Fiche Carte du Combattant/Titre de reconnaissance de la Nation**

Cette fiche est une synthèse très courte faite à partir du mémento FNAM et du site de l'ONAC. Elle permet de connaître le nécessaire et d'expliquer les formalités et les avantages en vue d'aider les personnels d'active et les membres d'amicales à faire les démarches.

Elle sera envoyée aux présidents de fédération, d'amicale et aux délégués régionaux. Il leur est demandé de la présenter aux Chefs de Corps et de la diffuser dans les Régiments.

### **5) Règlement intérieur/Statuts**

Il avait été évoqué, en AG, le problème des adhérents non issus de l'ABC, mettant en contradiction les statuts et le règlement intérieur. Il avait donc été décidé de rechercher une nouvelle rédaction du règlement intérieur sans toucher, si possible, aux statuts.

La nouvelle rédaction proposée pour l'article 2 permet de lever cette contradiction et d'accueillir ainsi comme adhérent direct une personne n'ayant pas servi dans l'ABC mais partageant les valeurs de l'Union.

Il n'est donc pas nécessaire de modifier les statuts (procédure ainsi simplifiée).

La plupart des articles ont été retouchés et deux ont été créés : l'article 3 (votes en AG ; constat = les associations priment sur les adhérents) et l'article 5 (cotisations/abonnements).

Cette nouvelle rédaction (avec la modification proposée par le gal Y Lafontaine - cf §6) sera présentée au vote de l'AG en octobre 2012.

Après la nouvelle composition du CA votée en AG, il y a eu quelques modifications au sein du Bureau ; le président présente donc le Bureau :

Président : .....	GCA	A-M d'ANSELME
Premier Vice président .....	Gal	B LEFEBVRE
Vice président en charge des DR.....	Col	M RIBOUD
V -président en charge des relations avec les s/officiers... Major		A SOUPLET
Délégué Général.....	LCL	B LAGRANGE
Secrétaire Général.....	LCL	Ph GUIBERT
Trésorier .....	LCL	J DESCLAUX
Rédacteur en chef .....	LT	Ch BUREAU
Membre.....	Gal	B de ROODENBEKE
Membre.....	Ces	Ph BERGERON

Il n'y a pas d'objection de la part du CA à cette composition. Le Bureau recherche toujours un « secrétaire » pour aider à assurer des permanences au siège et à aller au courrier.

## 6) Délégués régionaux

Le point de la situation est fait par le Col Riboud : départ (Gal de Pouilly), remplacements (Cne Leboisne qui souhaite passer la main, et certains qui sont silencieux ..)

Le Col RIBOUD après avoir rappelé qui sont les délégués actuels propose comme nouveaux délégués :

- pour l'Académie de Lyon, le Col Bruno KLOTZ, actuel président de l'UAABC Rhône-Alpes,
- pour l'Académie d'ANGERS-TOURS, le Col Claude BOSCAD, actuel président de l'amicale du 8<sup>ème</sup> RCh.

Dans son exposé le col Riboud :

- précise que les DR sont des cadres originaires de la région où ils se trouvent et bien établis dans la société civile ;
- détaille le rôle des DR et la façon de le remplir, en fonction de la zone (avec ou sans unité militaire, de l'Arme ou pas de l'Arme), sans empiéter sur le président de fédération ou d'amicale ;

Un document, pour aider les DR, est en préparation et précisera cette fonction d'une manière plus détaillée que dans l'article 8 du règlement intérieur.

Une formule employée par le Col Riboud sera mise dans l'article 8, à la demande du Gal Lafontaine : le DR "pivot de communication et sans relation hiérarchique avec les fédérations ou amicales".

Le CA approuve la présentation du Col Riboud (rôle des délégués, actions..), la liste des délégués et la nomination des 2 nouveaux DR.

## 7) Cotisations

Après échanges d'avis, il est décidé que la cotisation des adhérents directs n'augmentera pas. Le Gal Postec évoque la sensibilité des associations aux augmentations de cotisation. Après discussion, il faut rechercher des économies pour la revue (cf § 8). Aucune proposition d'augmentation ne sera présentée en AG 2012.

Le LCL Lagrange rappelle que pour les adhérents et les amicales il est intéressant d'inscrire les personnes ressortissantes ONAC à la FNAM (donc de préciser à l'UNABCC ceux qui sont titulaires de CC ou TRN).

## **8) Revue « Avenir & Traditions » - Site INTERNET**

Revue : Sur proposition du Gal Delort-Laval, le coût et la perspective de mettre la revue en ligne pour réduire les frais d'impression ont été évoqués. Le président demande que cette proposition soit étudiée. Mais pour l'instant la revue restera sur support « papier » car beaucoup de lecteurs d'A&T n'ont pas internet.

De nouvelles rubriques apparaîtront bientôt pour coller à l'actualité de l'Arme ainsi que pour informer sur les opérations extérieures en essayant de grouper sur un même numéro des sujets qui forment un dossier homogène.

Site : le nouveau site est en ligne depuis le 2 janvier Il est le complément et non le substitut de la revue en donnant des informations plus immédiates qui peuvent évoluer dans le temps. Le Président félicite le rédacteur en chef, Ch. Bureau, qui est l'artisan de ce nouveau site de l'Union, ce qui représente un travail particulièrement important. ; qu'il en soit remercié. Site UNABCC : [www.unabcc.org](http://www.unabcc.org).

## **9) Solidarité**

L'UNABCC participe sous forme de dons, à la hauteur de ses possibilités, pour apporter son aide à Terre-Fraternité (Gal THORETTE) et à l'ADO (Gal BARRO) qui mènent des actions de solidarité complémentaires pour les familles des militaires d'active blessés ou tués en opérations.

En outre fin 2011, un don de 500 € a été fait à la fondation Mal Lyautey et un nouveau don de 500 € sera fait au premier trimestre 2012. La parole est ensuite donnée au Gal de la PRESLE qui évoque la situation de la Fondation «Maréchal Lyautey» et les problèmes pour maintenir le château de Thorey-Lyautey et son ouverture au public (besoin annuel de 150 000 €).

## **10) Questions diverses**

Le Président précise qu'il participe aux réunions du "Comité d'Entente" (regroupant environ 50 associations militaires ou patriotiques) présidé par le gal DELORT (La St Cyrienne), qui a abouti à la décision sur le "11 novembre".

Il participe également au "Comité pour la Mémoire des morts en Algérie" dirigé par le président de l'ASAF (Gal Pinard-Legrès) : refus du "19 mars" et proposition pour qu'en 2012 la cérémonie du 5 décembre soit à la mémoire de tous les morts en Algérie.

Précision d'un membre du CA : « Le 19 mars : on fête Saint Joseph ».

L'association Secours de France vient de nous vendre des DVD "Harkis, histoire d'un abandon" film présenté fin novembre, en présence du ministre G. Longuet à l'Ecole Militaire.

La Fédération Nationale André Maginot : séminaire des présidents de groupements fin mars au domaine de La Grande-Garenne près de Vierzon et mi-septembre congrès de la FNAM à Dunkerque.

Relations avec l'ANORABC : La tentative de rapprochement s'est heurtée à des divergences difficiles à surmonter en l'état actuel des choses. Les contacts et les relations personnelles amicales demeurent entre les deux entités qui poursuivent chacune de leur côté pour l'instant des activités différentes et néanmoins complémentaires.

Les débats sont clos à 13 heures.

Le général de corps d'armée (2S) A-M. d'ANSELME  
Président de l'UNABCC  
P.O. le LcL (er) B. LAGRANGE  
Délégué Général

*Original signé*